

L'efficacité des politiques publiques sportives locales au Sénégal : une approche multidimensionnelle par la complexité à Rufisque

Effectiveness of Local Public Sports Policies in Senegal: A Multidimensional Complexity Approach in Rufisque.

Auteur 1 : NGOM Thierno,

Auteur 2 : LOUM Fatou Dame,

NGOM Thierno 1, Doctorant en STAPS

1 Université Cheikh Anta Diop / Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) de Dakar, Sénégal

Fatou Dame LOUM 2, Professeure assimilée en sociologie du sport

2 Université Cheikh Anta Diop / Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) de Dakar, Sénégal.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : NGOM .T & LOUM .F D (2026) « L'efficacité des politiques publiques sportives locales au Sénégal : une approche multidimensionnelle par la complexité à Rufisque », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 032.



DOI : 10.5281/zenodo.22815947

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

La décentralisation au Sénégal, initiée en 1996 et approfondie par l'Acte III de 2013, a transféré aux collectivités territoriales des compétences significatives en matière de développement sportif (Diop, 2006 ; Sané, 2016). Cependant, l'efficacité réelle de l'action publique sportive territoriale demeure une question insuffisamment documentée dans la littérature scientifique africaine (Loum, 2015). Cette communication propose un cadre d'analyse pour évaluer cette efficacité, en mobilisant une approche par la complexité (Morin, 2005) qui dépasse les modèles linéaires d'évaluation. À travers une étude de cas comparative (Yin, 2018) menée dans la Ville de Rufisque et la Commune de Rufisque Ouest, elle examine comment six dimensions interdépendantes-ressources financières, exécution budgétaire, infrastructures, accès des bénéficiaires, gouvernance et effets sociaux perçus-interagissent pour produire une efficacité contrastée selon les territoires. La méthodologie mixte (Creswell & Creswell, 2018) combine quinze entretiens semi-directifs auprès d'acteurs institutionnels et associatifs, une analyse documentaire et budgétaire couvrant la période 1996-2025, ainsi que des questionnaires administrés à 110 bénéficiaires. Le traitement des données mobilise des procédures descriptives assistées par Python et R, ainsi qu'une grille de codage thématique pour l'interprétation qualitative (Paillé & Mucchielli, 2016). Les résultats révèlent que l'efficacité ne se réduit pas à l'atteinte d'objectifs formels, mais résulte d'une dynamique entre héritages institutionnels, dépendance au sentier (Pierson, 2000), pénurie structurelle de ressources et gouvernance fragmentée (Pierre & Peters, 2000). L'étude met en évidence deux modèles territoriaux différenciés patrimonial-politique et communautaire-pragmatique qui influencent distinctement la capacité des collectivités à développer des infrastructures pérennes et à favoriser l'inclusion sociale par le sport (Coalter, 2007 ; Spaaij, 2012). Cette recherche propose enfin des pistes pour renforcer le management public du sport et la cohérence de l'action publique territoriale au Sénégal (Bayeux, 2013).

Mots-clés : politiques sportives ; efficacité ; gouvernance locale ; décentralisation ; Rufisque ; Sénégal.

Abstract

Senegal's decentralization process, initiated in 1996 and deepened by Act III in 2013, transferred significant responsibilities for sports development to local governments (Diop, 2006; Sané, 2016). Yet the effectiveness of local public sports policies remains insufficiently documented in African scientific literature (Loum, 2015). This article examines the effectiveness of local public sports policies in Rufisque through a complexity-oriented framework (Morin, 2005) that moves beyond linear evaluation models. Through a comparative case study (Yin, 2018) conducted in the City of Rufisque and the Municipality of Rufisque West, it examines how six interdependent dimensions financial resources, budget execution, infrastructure, beneficiary access, governance and perceived social effects interact in the implementation of sports policy. The mixed-methods design (Creswell & Creswell, 2018) combines fifteen semi-structured interviews with institutional and associative stakeholders, documentary and budgetary analysis covering the period 1996-2025, and questionnaires administered to 110 beneficiaries. Data processing used descriptive procedures assisted by Python and R, together with a thematic coding framework for qualitative interpretation (Paillé & Mucchielli, 2016). The findings suggest that effectiveness cannot be reduced to the achievement of formal objectives ; it is associated with the interaction between institutional legacies, path dependence (Pierson, 2000), structural resource scarcity and fragmented governance (Pierre & Peters, 2000). The study identifies two differentiated territorial configurations - patrimonial-political and community-pragmatic that appear to shape local governments' capacity to develop sustainable facilities and promote social inclusion through sport (Coalter, 2007; Spaaij, 2012). The article concludes with implications for public sport management and territorial policy coherence in Senegal (Bayeux, 2013).

Keywords: sports policies; effectiveness; local governance; decentralization; Rufisque; Senegal.

1. Introduction

1.1. Contexte général et justification de l'étude

Le sport occupe désormais une place importante dans les discours relatifs au développement, à la cohésion sociale, à la santé et à l'insertion des jeunes (Coalter, 2007; United Nations, 2003; World Health Organization, 2018). Cette reconnaissance ne signifie cependant pas que les politiques sportives disposent partout des moyens institutionnels et financiers nécessaires à leur mise en œuvre. Dans de nombreux contextes africains, le sport demeure pris entre des ambitions publiques élevées, des ressources limitées et des dispositifs de gouvernance inégalement structurés. L'analyse de l'action sportive ne peut donc se limiter à l'inventaire des équipements ou à l'énumération des activités organisées. Elle doit également interroger les processus de décision, les arbitrages budgétaires, les capacités administratives et la manière dont les bénéficiaires perçoivent les résultats de l'action publique.

Au Sénégal, cette question prend une importance particulière depuis la réforme de la décentralisation de 1996 (République du Sénégal, 1996). La loi n° 96-06 du 22 mars 1996 a engagé une nouvelle répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales. La réforme de 2013, communément désignée comme l'Acte III de la décentralisation, a ensuite réorganisé l'architecture territoriale et renforcé le rôle des communes dans la conduite du développement local. Dans le secteur sportif, cette évolution devait rapprocher les décisions des populations et permettre une meilleure adaptation de l'offre aux besoins des territoires. Elle a toutefois produit une tension durable entre les compétences transférées et les moyens effectivement disponibles.

L'étude de Rufisque est particulièrement pertinente pour analyser cette tension (Loum, 2015). La ville possède un héritage historique et sportif important, tout en étant confrontée à une recomposition urbaine, à une croissance démographique, à des inégalités d'accès aux équipements et à une concurrence entre priorités publiques. La comparaison entre la Ville de Rufisque et la Commune de Rufisque Ouest permet de mettre en regard deux configurations territoriales voisines, mais différenciées par leurs trajectoires institutionnelles, leurs ressources, leurs pratiques de gouvernance et leurs relations avec les associations sportives.

Le présent article porte sur le sujet l'efficacité des politiques publiques sportives territoriales à Rufisque, à partir d'une comparaison entre la Ville de Rufisque et la Commune de Rufisque Ouest. Il analyse l'efficacité selon six dimensions interdépendantes : les ressources financières,

l'exécution budgétaire, les infrastructures, l'accès des bénéficiaires, la gouvernance et les effets sociaux perçus. Le sujet est ainsi situé à la croisée de l'analyse des politiques publiques, de la sociologie de l'action collective, du management public du sport et de l'étude des trajectoires territoriales.

1.2. Problématique

L'efficacité d'une politique publique est souvent associée à l'atteinte des objectifs annoncés, tandis que l'efficacité renvoie au rapport entre résultats et ressources et la pertinence à l'adéquation des objectifs aux besoins (Vedung, 1997; Wholey et al., 2010). Cette définition demeure insuffisante lorsque les objectifs sont imprécis, lorsque les documents de programmation ne permettent pas de suivre les réalisations ou lorsque les effets sociaux attendus ne sont pas mesurés. Dans le cas des politiques sportives locales, l'efficacité doit être examinée à partir de plusieurs niveaux : les moyens mobilisés, les réalisations effectivement produites, l'accès des populations, la qualité de la gouvernance et les effets perçus sur le territoire.

La question centrale de cet article est donc la suivante : dans quelle mesure les politiques publiques sportives mises en œuvre à Rufisque sont-elles efficaces, et comment les ressources, l'exécution budgétaire, les infrastructures, la gouvernance et les perceptions des bénéficiaires expliquent-elles les différences observées entre la Ville de Rufisque et Rufisque Ouest ?

Cette question appelle une double précaution. Premièrement, les données disponibles ne permettent pas de prétendre à une généralisation statistique à l'ensemble des collectivités sénégalaises. Le choix d'une étude de cas comparative vise plutôt à produire une compréhension contextualisée des mécanismes qui affectent l'action sportive locale. Deuxièmement, les différences observées entre les deux territoires doivent être interprétées comme des tendances exploratoires lorsque les effectifs sont déséquilibrés ou lorsque les séries budgétaires sont incomplètes.

1.3. Objectifs et hypothèses

L'objectif principal est d'analyser comment les dynamiques socio-historiques, les jeux d'acteurs et les contraintes structurelles influencent l'efficacité des politiques publiques sportives à Rufisque depuis 1996. Plus précisément, l'article poursuit trois objectifs complémentaires. Il examine d'abord la relation entre les ressources disponibles, l'exécution des crédits et la production ou la maintenance des équipements et programmes sportifs. Il analyse ensuite les formes de gouvernance, les relations entre collectivités, services administratifs, associations, clubs, acteurs

privés et bénéficiaires, ainsi que les mécanismes de concertation et de suivi-évaluation. Il compare enfin les trajectoires de la Ville de Rufisque et de Rufisque Ouest afin d'identifier les configurations institutionnelles et territoriales qui contribuent à différencier l'action publique sportive.

La question centrale est formulée comme suit : dans quelle mesure les politiques publiques sportives mises en œuvre à Rufisque sont-elles efficaces, et comment les ressources, l'exécution budgétaire, les infrastructures, la gouvernance et les perceptions des bénéficiaires expliquent-elles les différences observées entre la Ville de Rufisque et Rufisque Ouest ? L'hypothèse principale est que l'efficacité des politiques sportives locales à Rufisque dépend de l'articulation entre les ambitions institutionnelles, les capacités de mobilisation et d'exécution des ressources, la qualité de la gouvernance et les héritages territoriaux. Trois hypothèses spécifiques en découlent :

H1. L'efficacité opérationnelle des politiques sportives est limitée lorsque les ressources disponibles sont insuffisantes ou lorsque les crédits programmés sont faiblement exécutés.

H2. La fragmentation des acteurs, l'insuffisance de la concertation et la faiblesse des outils de suivi-évaluation réduisent la cohérence et la durabilité de l'action sportive locale.

H3. Les différences observées entre la Ville de Rufisque et Rufisque Ouest s'expliquent en partie par des trajectoires territoriales et institutionnelles distinctes, qui structurent des modes d'action publique différenciés.

1.4. Organisation de l'article

L'article est organisé en quatre parties. La première présente le cadre théorique et la définition opératoire de l'efficacité. La deuxième expose le design de recherche, le corpus, l'échantillonnage et les procédures d'analyse. La troisième présente les résultats relatifs aux ressources, aux infrastructures, à la gouvernance et aux perceptions des bénéficiaires. La quatrième discute les résultats à la lumière de l'approche par la complexité et formule les principales implications pour le management public du sport.

2. Cadre théorique et conceptuel

2.1. L'efficacité : d'une notion unidimensionnelle à une construction multidimensionnelle

Dans son acception classique, l'efficacité renvoie au degré d'atteinte des objectifs fixés. Elle doit être distinguée de l'efficience, qui met en relation les résultats obtenus et les ressources mobilisées, et de la pertinence, qui interroge l'adéquation entre les objectifs de la politique et les besoins du public concerné. Cette distinction est essentielle pour analyser les politiques sportives locales : une

collectivité peut consacrer des ressources à une infrastructure sans atteindre les objectifs d'accès, d'utilisation ou d'inclusion qui justifiaient l'investissement.

Dans cet article, l'efficacité est définie comme la capacité d'une politique sportive locale à transformer des objectifs publics en réalisations et en effets socialement significatifs, compte tenu des ressources disponibles, des capacités d'exécution, des conditions d'accès et des formes de gouvernance qui structurent sa mise en œuvre. Cette définition ne réduit pas l'efficacité à un résultat final. Elle prend en considération la chaîne d'action qui relie les ressources aux réalisations et les réalisations aux effets.

La grille d'analyse retenue comprend six dimensions :

Tableau 1. Cadre multidimensionnel d'analyse de l'efficacité des politiques sportives territoriales

Dimension	Question analytique	Indicateurs ou matériaux mobilisés
Ressources financières	Quels moyens sont affectés au sport ?	Budgets primitifs, comptes administratifs, subventions, investissements
Exécution budgétaire	Les crédits programmés sont-ils réalisés ?	Écart entre prévisions et réalisations, taux ou niveau d'exécution documenté
Infrastructures	Les équipements sont-ils disponibles, accessibles et entretenus ?	Inventaire, état, répartition spatiale, observation et photographies
Accès et satisfaction	Les bénéficiaires accèdent-ils effectivement à l'offre ?	Pratiques, obstacles, satisfaction, attentes et usages déclarés
Gouvernance	Comment les acteurs coordonnent-ils l'action ?	Entretiens, documents, concertation, partenariats et suivi-évaluation
Effets sociaux perçus	Quels effets sociaux sont associés au sport ?	Discours des acteurs et perceptions relatives à la cohésion, l'inclusion, le genre et la prévention

Source : élaboration de l'auteur à partir de Vedung (1997), Wholey, Hatry et Newcomer (2010), et du cadre opératoire de la présente étude.

Cette opérationnalisation permet de maintenir une distinction entre ce qui est mesuré directement et ce qui est interprété à partir des discours. Les crédits budgétaires ou le nombre d'équipements

constituent des indicateurs observables. En revanche, la cohésion sociale, l'inclusion ou la qualité de la gouvernance doivent être appréhendées par une combinaison de documents, d'observations et de déclarations d'acteurs.

2.2. L'approche par la complexité

L'approche par la complexité constitue le fil directeur de l'analyse (Morin, 2005; Byrne, 1998). Elle invite à considérer les politiques publiques comme des systèmes d'interactions plutôt que comme une succession linéaire de décisions. Les résultats d'une politique sportive ne sont pas produits par une seule institution ; ils émergent de la relation entre collectivités, services déconcentrés de l'État, associations, clubs, acteurs privés, familles et pratiquants.

Cette perspective conduit à examiner les relations entre les dimensions de l'efficacité. Une faiblesse budgétaire peut affecter l'entretien des équipements, mais l'absence de maintenance peut également résulter d'un problème organisationnel ou d'une ambiguïté dans la répartition des responsabilités. De même, une infrastructure nouvellement construite ne garantit pas l'accès des femmes ou des jeunes si les horaires, les tarifs, les règles d'utilisation ou les normes sociales constituent des obstacles.

L'approche par la complexité n'implique pas l'abandon de la mesure. Elle conduit au contraire à articuler les indicateurs quantitatifs avec l'interprétation des processus. Elle impose également de distinguer les corrélations descriptives des explications causales. Dans cette recherche, les résultats quantitatifs sont donc présentés comme des tendances territorialisées ; ils sont ensuite confrontés aux données qualitatives afin d'identifier les mécanismes plausibles qui les éclairent.

2.3. Dépendance au sentier et héritages institutionnels

Le concept de dépendance au sentier (path dependency) permet d'analyser le poids des décisions antérieures et des arrangements institutionnels sur les choix contemporains (Pierson, 2000; Mahoney, 2000). Les politiques publiques ne naissent pas ex nihilo : elles s'inscrivent dans des trajectoires marquées par des héritages administratifs, des habitudes organisationnelles et des relations stabilisées entre acteurs. Les rendements croissants et les coûts de changement peuvent conduire les institutions à reproduire des pratiques qui ne correspondent plus entièrement aux besoins du territoire.

Appliqué à Rufisque, ce concept permet d'interroger la persistance de certaines formes de centralité, la place historique des associations sportives, le rapport entre sport de compétition et

sport de proximité, ainsi que les modes traditionnels d'allocation des soutiens publics. Il ne s'agit pas d'affirmer que l'histoire détermine mécaniquement le présent, mais de montrer comment elle configure les possibilités d'action et les résistances au changement.

2.4. Gouvernance multi-niveaux et sociologie des acteurs

La gouvernance multi-niveaux permet de saisir l'imbrication des échelles nationale, municipale et associative (Hooghe & Marks, 2003; Pierre & Peters, 2000). Les collectivités territoriales disposent de compétences propres, mais leur action demeure liée aux normes nationales, aux ressources transférées et aux relations avec les services déconcentrés de l'État. À l'échelle locale, la politique sportive se construit également dans les interactions avec les ASC, les clubs, les établissements scolaires, les entreprises et les organisations de la société civile.

La sociologie des champs de Bourdieu complète cette lecture en considérant l'espace sportif local comme un espace de positions et de luttes. Les acteurs y mobilisent des capitaux différents : capital institutionnel pour les élus et les administrations, capital social pour les responsables associatifs, capital économique pour les opérateurs privés et capital symbolique pour les clubs ou les personnalités reconnues. Les décisions relatives aux subventions, aux équipements et à la visibilité publique sont ainsi susceptibles de traduire autant des objectifs sportifs que des stratégies de légitimation.

2.5. L'approche managériale des politiques sportives

L'approche managériale interroge les outils de planification, de budgétisation, de coordination, de suivi et d'évaluation (Hood, 1991; Pollitt & Bouckaert, 2017). Elle permet de passer du constat général de « manque de moyens » à l'analyse précise de la manière dont les moyens sont programmés, exécutés et contrôlés. Elle invite notamment à distinguer les ressources inscrites au budget, les dépenses réalisées et les services effectivement produits.

Cette approche est mobilisée de manière critique. L'existence d'un budget ou d'un indicateur ne suffit pas à établir l'efficacité d'une politique. Les outils de gestion peuvent rester formels s'ils ne sont pas reliés à une stratégie, à des responsabilités clairement identifiées et à un apprentissage organisationnel. L'analyse managériale est donc articulée à l'étude des rapports de pouvoir et des contraintes historiques.

3. Méthodologie

3.1. Design de recherche

Cette recherche s'inscrit dans un positionnement compréhensif et pragmatique. La posture compréhensive vise à saisir le sens que les acteurs attribuent aux politiques sportives, aux décisions budgétaires, aux relations institutionnelles et aux pratiques de gouvernance. L'orientation pragmatique justifie la combinaison de matériaux qualitatifs et quantitatifs en fonction de la question de recherche.

Le raisonnement est principalement abductif. Les concepts issus de la littérature orientent la construction de la grille d'analyse et des outils de collecte. L'examen des données permet ensuite d'identifier des régularités, des écarts et des contradictions, puis de revenir aux propositions théoriques afin de formuler l'interprétation la plus plausible.

La recherche adopte un design d'**étude de cas comparative à méthodologie mixte**, adapté à l'étude contextualisée d'un phénomène complexe et à la combinaison de données quantitatives et qualitatives (Creswell & Creswell, 2018; Yin, 2018). Le choix de l'étude de cas se justifie par la volonté d'analyser en profondeur un phénomène contemporain dans son contexte territorial. La comparaison porte sur deux configurations locales : la Ville de Rufisque et la Commune de Rufisque Ouest. Il ne s'agit pas de comparer deux échantillons représentatifs au sens statistique, mais de mettre en regard deux territoires afin d'identifier des convergences, des contrastes et des mécanismes explicatifs.

La méthodologie mixte combine des matériaux quantitatifs et qualitatifs selon une logique d'intégration et de triangulation (Creswell & Plano Clark, 2018). Les données quantitatives servent principalement à décrire les budgets, les infrastructures, les pratiques et les perceptions. Les données qualitatives permettent d'interpréter les processus de décision, les logiques d'acteurs, les difficultés d'exécution et les significations attribuées aux politiques sportives. La logique d'intégration repose sur la triangulation et non sur la juxtaposition de méthodes indépendantes.

3.2. Période et terrain d'étude

Le cadrage historique de la recherche commence en 1996, année de la réforme de décentralisation retenue comme point de départ de l'analyse. La période historique étudiée s'étend jusqu'à la période contemporaine. Toutefois, la disponibilité des documents ne permet pas de traiter toutes les années avec le même niveau de précision. Les séries budgétaires de la Ville de Rufisque sont

principalement documentées pour la période 2012-2024, tandis que les documents budgétaires de Rufisque Ouest couvrent principalement la période 2005-2025.

Cette distinction entre période historique, période documentée et période analysée quantitativement est importante. Elle évite de présenter comme une série continue une information qui est en réalité discontinue. Les années antérieures à la disponibilité des documents budgétaires sont traitées à partir des textes, des archives accessibles, de la presse et de la mémoire des acteurs, sans leur attribuer le même degré de précision que les périodes documentées par des comptes administratifs ou des budgets primitifs.

3.3. Corpus documentaire et budgétaire

Le corpus documentaire comprend les textes législatifs et réglementaires relatifs à la décentralisation et au sport, les budgets primitifs, les comptes administratifs, les délibérations municipales, les plans et programmes de développement, les rapports d'activités, les documents relatifs aux infrastructures et, lorsque cela était disponible, la presse locale. Les documents budgétaires ont été exploités pour distinguer les prévisions, les crédits inscrits et les réalisations.

Tableau 2. Corpus documentaire mobilisé, usages analytiques et limites

Type de document	Origine	Usage analytique	Limites et précautions
Budgets primitifs	Collectivités territoriales	Identifier les crédits prévus	Ne prouvent pas l'exécution effective
Comptes administratifs	Ville de Rufisque	Mesurer les dépenses réalisées	Séries incomplètes et nomenclatures variables
Délibérations et plans	Conseils et services municipaux	Reconstituer les priorités et décisions	Accès et continuité variables
Inventaires d'équipements	Collectivités, observation de terrain	Évaluer l'offre matérielle	Mise à jour et exhaustivité variables
Rapports et presse	Services, médias locaux	Contextualiser les discours et événements	Sélection éditoriale et degré de vérification hétérogène
Entretiens	Acteurs institutionnels et associatifs	Interpréter les processus et arbitrages	Biais de mémoire et de position

Source : élaboration de l'auteur à partir du corpus documentaire de l'étude et des documents communaux consultés.

La fiabilité des documents a été appréciée selon trois critères : leur origine institutionnelle, leur date et leur concordance avec d'autres sources. Un compte administratif a été utilisé comme source privilégiée pour les dépenses réalisées, alors qu'un budget primitif a été interprété comme un document de programmation. Lorsque les documents étaient contradictoires ou incomplets, l'information a été conservée comme indice ou tendance et non comme mesure exhaustive.

3.4. Échantillon des bénéficiaires

L'enquête par questionnaire a porté sur 110 bénéficiaires ou pratiquants réguliers et occasionnels. La collecte a été réalisée en septembre et décembre 2025 dans les quartiers de la Ville de Rufisque et de la Commune de Rufisque Ouest, sur des terrains de proximité, auprès d'associations, de clubs et de lieux de pratique. La répartition comprend 82 répondants pour la Ville de Rufisque et 28 pour Rufisque Ouest. Le questionnaire portait sur les pratiques, l'accès aux équipements, les obstacles, la satisfaction et les attentes. Un prétest a été réalisé avant l'administration définitive afin de vérifier la compréhension des formulations et la durée de passation. Le recrutement a reposé sur un échantillonnage raisonné complété par la méthode boule de neige, en recherchant une diversité de quartiers et de profils.

Tableau 3. Répartition territoriale de l'échantillon des bénéficiaires

Territoire	Effectif	Part de l'échantillon	Statut analytique
Ville de Rufisque	82	74,5 %	Base descriptive principale
Rufisque Ouest	28	25,5 %	Sous-échantillon exploratoire
Total	110	100 %	Ensemble enquêté

Source : enquête par questionnaire réalisée par l'auteur auprès des bénéficiaires, 2025.

Ce choix n'autorise pas une généralisation probabiliste à l'ensemble de la population. Le déséquilibre entre les deux territoires impose une prudence particulière dans la comparaison des pourcentages. Les résultats de Rufisque Ouest sont mobilisés pour repérer des tendances et les confronter aux données qualitatives, non pour établir une supériorité statistique définitive.

3.5. Entretiens semi-directifs

Quinze entretiens semi-directifs ont été réalisés en septembre et décembre 2025 auprès d'acteurs intervenant dans la conception, la gestion, le financement ou l'animation des politiques sportives dans les quartiers de Rufisque. Le corpus comprend des élus, des responsables administratifs et techniques, des dirigeants associatifs, des responsables de clubs et des acteurs de la société civile. Les entretiens ont été conduits en face-à-face, selon un guide commun, dans les locaux institutionnels ou associatifs et, lorsque nécessaire, dans des lieux convenus avec les participants. Leur durée moyenne se situait entre 45 et 90 minutes. Les participants ont été informés de l'objectif de la recherche et les données ont été anonymisées par codes alphanumériques.

Les personnes interrogées ont été anonymisées dans la rédaction de l'article. Chaque entretien est désigné par un code alphanumérique stable, par exemple E1, E2 ou E15, éventuellement accompagné d'une fonction générale lorsque cette précision ne permet pas d'identifier indirectement la personne. Les entretiens ont été conduits avec l'accord des participants, enregistrés lorsque le consentement a été obtenu, puis retranscrits ou consignés sous une forme permettant l'analyse thématique.

Les entretiens ont été enregistrés lorsque le consentement l'autorisait et transcrits intégralement ; lorsque l'enregistrement n'était pas retenu, des notes structurées ont été prises immédiatement après l'échange. La saturation thématique a été appréciée par la redondance progressive des informations relatives aux ressources, à la gouvernance, aux infrastructures, à l'accès, au genre et aux effets sociaux. Les verbatims présentés dans l'article sont courts, anonymisés et replacés dans leur contexte de production.

Tableau 4. Composition et anonymisation du corpus des quinze entretiens

Code	Profil général	Périmètre	Période	Durée	Mode	Anonymisation	Objectif qualitatif
E1	Élu municipal	Ville/CRO selon le portefeuille	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Orientation politique, arbitrages et priorités
E2	Élu municipal	Ville/CRO selon le portefeuille	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Orientation politique, arbitrages et priorités
E3	Élu municipal	Ville/CRO selon le portefeuille	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Orientation politique, arbitrages et priorités
C1	Cadre administratif	Ville de Rufisque	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Gestion, planification et exécution
C2	Cadre technique	Ville de Rufisque	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Gestion, planification et exécution
C3	Cadre administratif	Rufisque Ouest	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Gestion, planification et exécution
D1	Dirigeant d'ASC	Ville de Rufisque	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Besoins, subventions et relations avec la collectivité
D2	Dirigeant de club	Ville de Rufisque	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Besoins, subventions et relations avec la collectivité
D3	Dirigeant d'ASC	Rufisque Ouest	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Besoins, subventions et relations avec la collectivité
D4	Dirigeant de club	Rufisque Ouest	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Besoins, subventions et relations avec la collectivité
R1	Acteur de la société civile	Ville/CRO	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Effets sociaux, inclusion et attentes

R2	Acteur de la société civile	Ville/CRO	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Effets sociaux, inclusion et attentes
R3	Acteur de la société civile	Ville/CRO	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Effets sociaux, inclusion et attentes
X1	Expert observateur	Transversal Rufisque	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Lecture critique de la gouvernance
X2	Expert observateur	Transversal Rufisque	Septembre-décembre 2025	45-90 min	Face-à-face	Code stable ; identité non publiée	Lecture critique de la gouvernance

Source : élaboration de l'auteur à partir du corpus d'entretiens ; collecte réalisée en septembre et décembre 2025 dans les quartiers de Rufisque. Les codes remplacent les noms et prénoms.

Verbatims illustratifs anonymisés

D1- dirigeant associatif, Rufisque : « Les ASC ont un problème de moyen. »

D1- dirigeant associatif, Rufisque : « Il n'y a que le stade [...] alors que les populations augmentent. »

C3- cadre administratif, Rufisque Ouest : « Nous n'avons pas de service spécifiquement dédié au sport. »

C1- cadre administratif, Ville de Rufisque : « La direction de la planification [...] regroupe plusieurs divisions, à savoir la division du sport, de la jeunesse et des loisirs. »

Source : entretiens semi-directifs, corpus anonymisé de l'auteur, septembre-décembre 2025. Les coupures sont signalées par des crochets.

3.6. Procédure d'analyse qualitative

L'analyse qualitative a suivi une démarche thématique inspirée de Braun et Clarke. Elle comprend quatre opérations. La première est la familiarisation avec les transcriptions et les documents. La démarche s'inspire de l'analyse thématique réflexive (Braun & Clarke, 2006, 2021). La deuxième correspond au codage ouvert, qui permet d'identifier les expressions et les situations récurrentes. La troisième consiste à regrouper les codes en catégories. La quatrième est l'analyse comparative entre les deux territoires.

La grille de codage a été définie à partir des questions de recherche, tout en laissant une place aux thèmes émergents :

Tableau 5. Grille thématique de codage et d'interprétation des entretiens

Thème principal	Sous-thèmes	Question d'interprétation
Ressources	Budget, personnel, équipements, partenariats	Quels moyens sont disponibles et comment sont-ils mobilisés ?
Gouvernance	Coordination, concertation, pouvoir, redevabilité	Qui décide, qui participe et qui rend compte ?
Infrastructures	Construction, entretien, accès, usage	Les équipements répondent-ils aux besoins et sont-ils durables ?
Genre et accès	Femmes, jeunes, tarifs, horaires, normes sociales	Quelles catégories bénéficient effectivement de l'offre ?
Violence et cohésion	Navétanes, prévention, solidarité, conflits	Quels effets sociaux sont attribués au sport ?
Inclusion	Quartiers périphériques, vulnérabilités, égalité	Quels publics restent à distance de l'action sportive ?

Source : élaboration de l'auteur à partir du corpus d'entretiens semi-directifs et de Paillé et Mucchielli (2016).

Les verbatims ne sont pas considérés comme des preuves isolées. Ils sont interprétés en relation avec la position de l'enquêté, le contexte de l'entretien et les autres sources disponibles. Une déclaration institutionnelle est ainsi confrontée aux documents budgétaires et à l'observation du terrain. Cette procédure vise à réduire le risque de fonder les résultats sur des impressions ou sur un discours unique.

3.7. Analyse quantitative et traitement des données

L'analyse quantitative est principalement descriptive et exploratoire ; elle ne prétend donc ni estimer des paramètres populationnels ni établir une relation causale (Agresti & Franklin, 2017). Elle porte sur les effectifs, les pourcentages, les évolutions temporelles, les écarts entre prévisions et réalisations lorsqu'ils sont documentés, ainsi que la comparaison des réponses des bénéficiaires. Les résultats ne sont pas présentés comme des tests causaux ou comme des estimations généralisables.

Les données ont été organisées dans des tableaux structurés. Python a été mobilisé pour le nettoyage, la vérification des formats, la détection des valeurs manquantes et la préparation des

bases. R a été utilisé pour produire des tableaux de fréquences, des comparaisons descriptives et des graphiques. Lorsque des scripts ou des matrices sont mentionnés, ils doivent être conservés en annexe ou dans un dépôt associé afin de rendre les opérations reproductibles. En l'absence d'annexe technique complète, l'article limite sa formulation à l'usage de traitements descriptifs et n'attribue pas aux logiciels une capacité analytique qui n'aurait pas été effectivement mise en œuvre.

3.8. Triangulation et limites

La triangulation a été organisée selon trois modalités. La triangulation des sources a consisté à croiser documents, budgets, observations et entretiens. La triangulation des méthodes a combiné analyse documentaire, enquête par questionnaire, entretiens et observation. La triangulation des acteurs a confronté les points de vue des élus, des techniciens, des associations et des bénéficiaires. Cette stratégie renforce la validité interne sans supprimer toutes les limites. La première limite concerne la discontinuité des archives budgétaires et la variation des nomenclatures. La deuxième concerne le caractère non probabiliste de l'échantillon des bénéficiaires et le déséquilibre entre les territoires. La troisième tient aux biais de mémoire et de présentation de soi dans les entretiens. La quatrième concerne l'impossibilité d'attribuer l'ensemble des effets sociaux observés aux seules politiques municipales, car les pratiques sportives dépendent aussi des familles, des associations, des établissements scolaires et du secteur privé.

Ces limites ne conduisent pas à abandonner l'analyse comparative. Elles imposent de qualifier les résultats : les données budgétaires permettent d'établir des constats documentés pour certaines périodes ; les questionnaires permettent d'identifier des perceptions et des tendances ; les entretiens permettent de comprendre les mécanismes et les logiques d'action. L'argumentation repose sur la convergence de ces matériaux plutôt que sur un indicateur unique.

4. Résultats empiriques

4.1. Une pratique sportive importante malgré une offre publique limitée

L'enquête menée auprès de 110 bénéficiaires indique une forte présence de la pratique sportive dans la population enquêtée : 70,9 % des répondants déclarent pratiquer plusieurs fois par semaine. Ce résultat doit être lu comme un indicateur de la dynamique sportive des personnes interrogées et non comme une estimation de la fréquence de pratique de toute la population rufisquoise, en raison du caractère raisonné et non probabiliste de l'échantillon.

La pratique apparaît d'abord comme une pratique de quartier. À Rufisque Ouest, 90,9 % des répondants déclarent pratiquer principalement sur des terrains de proximité. Cette donnée renvoie à la place des espaces informels ou faiblement aménagés dans l'organisation concrète du sport local. La proximité constitue un avantage en matière d'accessibilité, mais elle révèle aussi l'insuffisance des équipements structurants. Dans la Ville de Rufisque, l'offre semble légèrement plus diversifiée, avec une fréquentation des clubs et salles privées mentionnée par 8,5 % des répondants. Cette différence doit être interprétée comme une tendance descriptive, car le sous-échantillon de Rufisque Ouest est limité à 28 personnes.

Tableau 5. Indicateurs de pratique sportive et de recours à l'offre

Indicateur	Ville de Rufisque	Rufisque Ouest	Lecture prudente
Effectif enquêté	82	28	Échantillons déséquilibrés
Pratique sportive plusieurs fois par semaine	Donnée présentée dans l'enquête globale	Donnée territorialisée à interpréter avec prudence	Forte implication des répondants
Pratique sur terrains de proximité	Présente	90,9 %	Poids du sport de quartier à l'Ouest
Recours aux clubs ou salles privées	8,5 %	Non documenté dans l'extrait disponible	Diversification plus visible dans la Ville

Source : enquête par questionnaire réalisée par l'auteur ; données déclaratives des bénéficiaires, 2025.

Ces résultats montrent que la faiblesse de l'offre publique n'entraîne pas nécessairement l'abandon de la pratique (Coalter, 2007; Spaaij, 2012). Les habitants développent des stratégies d'adaptation : utilisation de terrains de quartier, recours à des équipements privés, mobilisation des associations et organisation autonome des activités. L'efficacité doit dès lors être distinguée de la seule intensité de la pratique. Une population peut pratiquer régulièrement tout en bénéficiant d'une politique publique faible, lorsque les associations et les initiatives privées compensent les insuffisances municipales.

4.2. Satisfaction, résignation et perception de l'action municipale

La satisfaction à l'égard de l'offre municipale est globalement faible et prend des formes différentes selon le territoire. Dans la Ville de Rufisque, 32,9 % des répondants expriment un mécontentement explicite. Cette insatisfaction peut s'expliquer par l'existence d'un héritage d'équipements plus

visibles et par une attente plus forte à l'égard de la collectivité historique. Les habitants évaluent l'action municipale à partir d'un niveau de service attendu, de la présence d'équipements comme le Stade Ngalandou Diouf et de la dégradation observée.

À Rufisque Ouest, 90,9 % des répondants se situent dans la catégorie « ni satisfait, ni insatisfait ». Ce résultat ne doit pas être interprété comme une satisfaction implicite. Il peut correspondre à une indifférence, à une faible attente ou à une résignation face à une intervention municipale perçue comme limitée. Il est donc plus pertinent de parler d'une satisfaction par défaut ou d'une faible institutionnalisation de l'offre publique.

La perception de la suffisance des infrastructures confirme cette différenciation. Dans la Ville de Rufisque, 37,8 % des jeunes sont en désaccord avec l'idée qu'il existe suffisamment d'infrastructures. À Rufisque Ouest, le désaccord atteint 27,3 %. La valeur inférieure observée à l'Ouest ne signifie pas nécessairement que la situation y est meilleure. Elle peut traduire une normalisation de la pénurie : lorsque les équipements sont rares depuis longtemps, les attentes à l'égard de la mairie peuvent être plus faibles.

Tableau 6. Perceptions des bénéficiaires concernant l'offre sportive

Dimension perceptive	Ville de Rufisque	Rufisque Ouest	Interprétation
Mécontentement explicite envers l'offre municipale	32,9 %	Non comparable directement	Insatisfaction critique dans la Ville
Réponse « ni satisfait, ni insatisfait »	Non précisée dans l'extrait	90,9 %	Indifférence ou résignation à l'Ouest
Désaccord sur la suffisance des infrastructures	37,8 %	27,3 %	Pénurie ressentie dans les deux territoires

Source : enquête par questionnaire réalisée par l'auteur ; données déclaratives des bénéficiaires, 2025.

La comparaison ne porte donc pas uniquement sur le niveau des pourcentages. Elle porte aussi sur le sens social des réponses. À la Ville, l'insatisfaction semble liée à la dégradation d'un patrimoine existant et à des attentes élevées. À l'Ouest, l'indifférence semble liée à l'absence d'une offre municipale suffisamment visible et stable. Cette distinction renforce l'intérêt d'une approche mixte associant données quantitatives et entretiens.

4.3. Ressources budgétaires et capacité d'exécution

Tableau 7. Règle de séparation des niveaux de l'information budgétaire

Niveau budgétaire	Statut	Interprétation	Précaution
Budget primitif	Prévision / programmation	Montant inscrit avant exécution	Ne démontre pas une dépense réalisée
Crédit voté	Autorisation budgétaire	Montant adopté par délibération	Ne démontre pas le paiement
Engagement ou mandat	Dépense engagée ou ordonnancée	À distinguer selon la pièce disponible	Ne pas assimiler automatiquement au paiement
Dépense exécutée	Réalisation comptable	Compte administratif ou état d'exécution	Base privilégiée pour mesurer la réalisation
Investissement réalisé	Output vérifiable	Équipement effectivement construit, livré ou réhabilité	À distinguer de l'intention et du crédit inscrit

Source : élaboration de l'auteur à partir des budgets primitifs, délibérations, comptes administratifs et documents budgétaires transmis pour l'étude.

4.3.1. Ville de Rufisque : volatilité des subventions et faiblesse de l'investissement

L'analyse des comptes administratifs de la Ville de Rufisque est principalement documentée pour la période 2012-2024. Elle révèle une forte volatilité du soutien aux associations sportives et une difficulté persistante à transformer les crédits d'investissement en réalisations concrètes. Les subventions aux ASC ont connu une exécution élevée en 2012, avec 96,60 %, et en 2019, avec 93,18 %. En 2024, l'exécution descend à 5 %. La série ne traduit donc pas une évolution régulière, mais des cycles de soutien soumis aux arbitrages budgétaires et politiques.

Le montant exécuté en 2019 dépasse 71 millions de FCFA, tandis que le soutien réel tombe à 1 million de FCFA en 2024. Ces valeurs doivent être rapportées à la nature des documents et aux rubriques concernées. Elles permettent d'établir une évolution des subventions documentées ; elles ne suffisent pas, à elles seules, à mesurer l'ensemble de l'effort sportif de la collectivité.

L'investissement sportif présente une difficulté plus structurelle. La thèse indique que, sauf en 2020 où 111 millions de FCFA ont été investis dans un projet spécifique, les taux d'exécution sont restés nuls pour la majorité des années documentées. Il convient de distinguer ici la programmation, le vote de crédits et la dépense effectivement réalisée. Un crédit inscrit au budget ne constitue pas

une infrastructure ; seule la réalisation vérifiable peut être considérée comme un output de la politique publique.

Tableau 8. Évolution documentée des subventions et investissements sportifs à la Ville de Rufisque

Indicateur documenté	Résultat mentionné	Statut comptable	Portée analytique
Exécution des subventions aux ASC en 2012	96,60 %	Dépense exécutée / taux documenté	Forte réalisation cette année-là
Exécution des subventions aux ASC en 2019	93,18 %	Dépense exécutée / taux documenté	Soutien élevé mais non nécessairement durable
Exécution des subventions en 2024	5 %	Dépense exécutée / taux documenté	Effondrement du soutien exécuté
Subventions exécutées en 2019	Plus de 71 millions FCFA	Dépense exécutée	Pic financier documenté
Soutien réel mentionné en 2024	1 million FCFA	Investissement réalisé documenté	Niveau très faible
Investissement sportif en 2020	111 millions FCFA	Comptes administratifs	Opération ponctuelle et spécifique

Source : *comptes administratifs et documents budgétaires de la Ville de Rufisque, documents exploités dans la présente étude.*

Ces résultats fournissent des éléments compatibles avec H1, mais de manière nuancée. Ils montrent moins une absence absolue de financement qu'une faible prévisibilité et une faible continuité de l'action publique. La question centrale est celle de la capacité à maintenir des programmes et des équipements dans le temps. Une politique dont les financements alternent entre des pics et des interruptions ne peut produire une programmation sportive durable sans mécanismes de sécurisation et de suivi.

4.3.2. Rufisque Ouest : une ambition programmée à distinguer de l'exécution

Les budgets primitifs de Rufisque Ouest couvrent principalement la période 2005-2025. Les subventions aux ASC atteignent un pic de 87,5 millions de FCFA votés en 2013, avant de se stabiliser à un niveau plus modeste, mentionné à hauteur de 10 millions de FCFA pour les années récentes. Ces chiffres concernent la prévision ou le vote budgétaire ; ils ne doivent pas être comparés directement aux dépenses exécutées de la Ville sans harmonisation préalable des séries.

La Commune de Rufisque Ouest affiche également une ambition récente en matière d'investissement. Les documents analysés indiquent une montée des crédits prévus pour la construction de centres sportifs, avec un passage de zéro en 2023 à plus de 100 millions de FCFA en 2025. Cette information est importante pour l'analyse de l'intention publique, mais elle ne permet pas encore de conclure à la réalisation des équipements. L'article distingue donc trois niveaux : l'annonce politique, la programmation budgétaire et l'exécution effective.

Tableau 9. Données budgétaires documentées pour Rufisque Ouest

Information budgétaire	Rufisque Ouest	Statut / précaution
Subventions aux ASC en 2013	87,5 millions FCFA votés	Crédit voté / programmation ; non assimilé à une dépense
Subventions récentes mentionnées	10 millions FCFA	Montant mentionné ; série à documenter par compte administratif
Investissement prévu en 2023	0	Crédit prévu ; réalisation à vérifier
Investissement prévu en 2025	Plus de 100 millions FCFA	Ambition budgétaire ; exécution à vérifier

***Source :** budgets et documents administratifs de la Commune de Rufisque Ouest, documents exploités dans la présente étude.*

La comparaison fait apparaître une différence de trajectoire : la Ville de Rufisque présente une longue histoire institutionnelle et des équipements existants mais une capacité d'exécution fragilisée ; Rufisque Ouest présente une offre plus faible et une ambition d'investissement plus récente. Il serait toutefois scientifiquement excessif d'affirmer que le second modèle est déjà plus efficace. Il est plus exact de dire qu'il manifeste une orientation programmatique distincte, dont les résultats doivent être évalués à partir des réalisations effectives.

Tableau 10. Matrice comparative des configurations territoriales de l'action sportive

Dimension	Ville de Rufisque	Commune de Rufisque Ouest
Trajectoire institutionnelle	Héritage ancien, centralité administrative et équipements historiques	Trajectoire communale plus récente et réorganisation postérieure à l'Acte III
Ressources et exécution	Subventions documentées mais volatiles ; investissements ponctuels ; exécution à vérifier année par année	Crédits programmés et ambitions d'investissement ; réalisation à documenter séparément
Infrastructures	Patrimoine plus visible, mais vétusté, pression d'usage et entretien insuffisant	Offre structurante plus limitée ; recours aux terrains de proximité et espaces informels
Acteurs dominants	Municipalité, services techniques, associations historiques et clubs	Commission sportive, cabinet communal, associations et réseaux communautaires
Gouvernance	Articulation formelle/informelle ; coordination et suivi peu stabilisés	Proximité et adaptation pragmatique ; formalisation et moyens encore limités
Accès et inclusion	Attentes plus élevées liées à l'existence d'un patrimoine sportif	Accès fondé davantage sur la proximité ; visibilité de l'offre publique plus faible
Statut analytique	Configuration patrimoniale-politique : idéal-type, non catégorie absolue	Configuration communautaire-pragmatique : idéal-type, non catégorie absolue

Source : synthèse comparative de l'auteur à partir des documents budgétaires, des cartes, des observations, des questionnaires et des entretiens anonymisés. Les deux configurations sont des idéaux-types exploratoires.

4.4. Infrastructures : héritage, dégradation et informalité

Les infrastructures constituent une dimension décisive de l'efficacité sportive locale. Dans la Ville de Rufisque, la présence du Stade Ngalandou Diouf, du jardin public et de l'hippodrome Tanor Anta Mbakhar constitue un avantage patrimonial et spatial. Toutefois, ces équipements sont

confrontés à la vétusté, à un entretien insuffisant et à des problèmes de sécurité ou d'accessibilité. La présence d'un équipement ne garantit donc pas la qualité du service public sportif.

Le désaccord de 37,8 % des répondants de la Ville sur la suffisance des infrastructures traduit une tension entre disponibilité nominale et accessibilité réelle. Les équipements peuvent exister sans être suffisamment entretenus, ouverts, sécurisés ou adaptés à la diversité des pratiques. Cette distinction est centrale pour l'évaluation : l'inventaire mesure l'offre potentielle, tandis que l'observation et les perceptions renseignent sur le service effectivement rendu.

À Rufisque Ouest, l'absence d'équipements structurants est compensée par l'utilisation de terrains de proximité et d'espaces informels. Cette solution témoigne d'une capacité d'auto-organisation des habitants, mais elle expose les pratiquants à des conditions moins favorables et à une plus grande incertitude quant à la sécurité, à l'entretien et à la pérennité des espaces. L'action publique apparaît ainsi davantage centrée sur la régulation de l'urgence que sur une planification pluriannuelle des équipements.

L'initiative privée joue un rôle de compensation dans les deux territoires. Dans la Ville, les terrains de mini-foot ou les salles privées contribuent à diversifier l'offre. Cette intervention peut favoriser l'accès de certains pratiquants, mais elle introduit aussi des coûts et des inégalités d'accès. Une politique publique efficace devrait donc analyser conjointement l'offre municipale, l'offre associative et l'offre privée.

4.5. Gouvernance, acteurs et relations avec les ASC

L'analyse des entretiens montre que la gouvernance sportive locale repose sur une pluralité d'acteurs (Ansell & Gash, 2008; Le Galès, 1995) : élus municipaux, administrations communales, services déconcentrés de l'État, ASC, clubs, opérateurs privés et bénéficiaires. Cette pluralité peut constituer une ressource lorsqu'elle est coordonnée. Elle devient un facteur de fragmentation lorsque les responsabilités sont floues, que les informations circulent mal et que les partenariats ne sont pas formalisés.

Les ASC occupent une position ambivalente. Elles disposent d'un ancrage communautaire et d'une forte capacité de mobilisation de la jeunesse. Elles remplissent des fonctions d'animation, de socialisation et parfois de médiation. Cependant, leur dépendance aux subventions publiques, la faiblesse de leurs capacités administratives et l'informalisation des relations avec les élus limitent leur autonomie et leur capacité à construire des projets de long terme.

Les données budgétaires relatives à la Ville montrent une forte variabilité de l'exécution des subventions : 96,60 % en 2012, 93,18 % en 2019 et 5 % en 2024. Cette évolution peut être interprétée comme le signe d'une relation instable entre collectivité et mouvement associatif. Les ASC sont reconnues comme des acteurs socialement indispensables, mais leur soutien demeure soumis aux arbitrages de la collectivité.

Les entretiens décrivent également une administration municipale située entre expertise et subordination. Les agents disposent de compétences techniques générales, mais la spécialisation en management du sport, en ingénierie de projet, en recherche de financements et en évaluation semble limitée. Les services déconcentrés de l'État interviennent principalement comme appui ou conseil, sans toujours disposer des moyens d'impulsion et de coordination nécessaires.

Cette configuration fournit des éléments compatibles avec H2. L'efficacité ne dépend pas seulement de la quantité de ressources ; elle dépend aussi de la capacité à coordonner les acteurs, à clarifier les responsabilités et à organiser la reddition de comptes. La gouvernance observée est souvent transactionnelle : les interactions sont ponctuelles et liées à la distribution de soutiens, plutôt qu'inscrites dans des conventions, des objectifs partagés et des dispositifs de suivi.

4.6. Effets sociaux perçus et inclusion

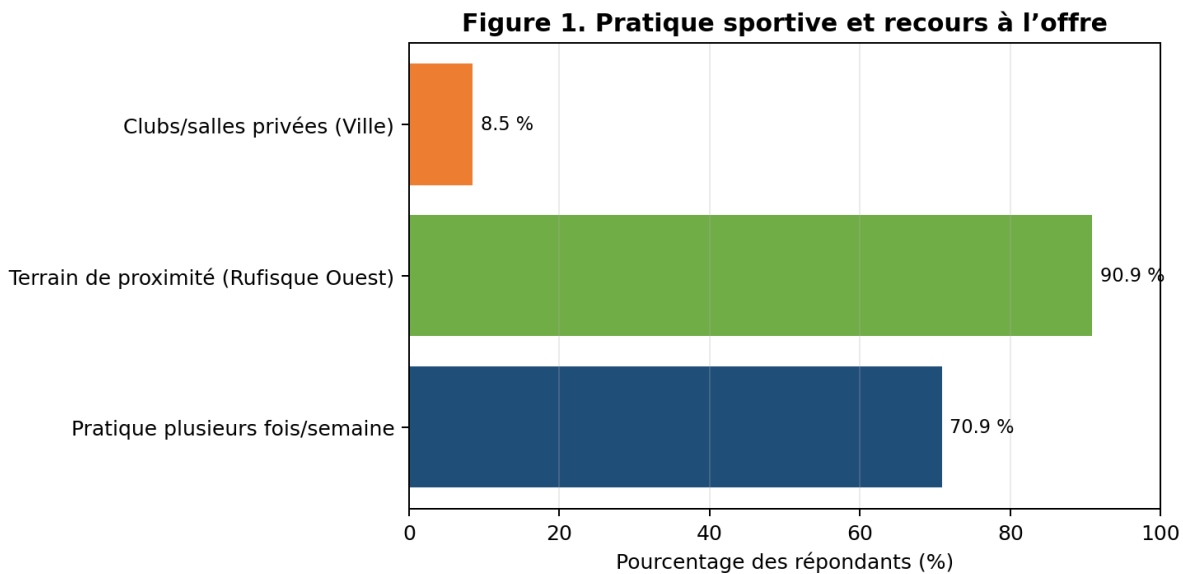
Les acteurs interrogés associent largement le sport à la cohésion sociale, à l'éducation et à l'insertion. Les bénéficiaires reconnaissent également la fonction sociale de la pratique, mais les attentes exprimées dépassent l'animation traditionnelle. Les jeunes demandent davantage d'infrastructures, de programmes réguliers et de possibilités de formation ou d'emploi autour du sport.

La dimension sociale ne doit toutefois pas être confondue avec un impact démontré. Les données recueillies documentent des perceptions d'effets : cohésion, encadrement de la jeunesse, réduction des tensions, inclusion et opportunités. Elles ne permettent pas d'établir une relation causale définitive entre l'action municipale et la transformation sociale, notamment en l'absence de dispositif longitudinal de suivi des bénéficiaires.

La question du genre révèle une autre limite. À Rufisque Ouest, 54,5 % des répondants choisissent la modalité « ni facile, ni difficile » lorsqu'ils évaluent l'accès des filles au sport. Cette réponse peut renvoyer à une faible visibilité de la pratique féminine ou à une difficulté à formuler une expérience directe. Dans la Ville de Rufisque, 28 % jugent l'accès facile, tandis que 30 % expriment

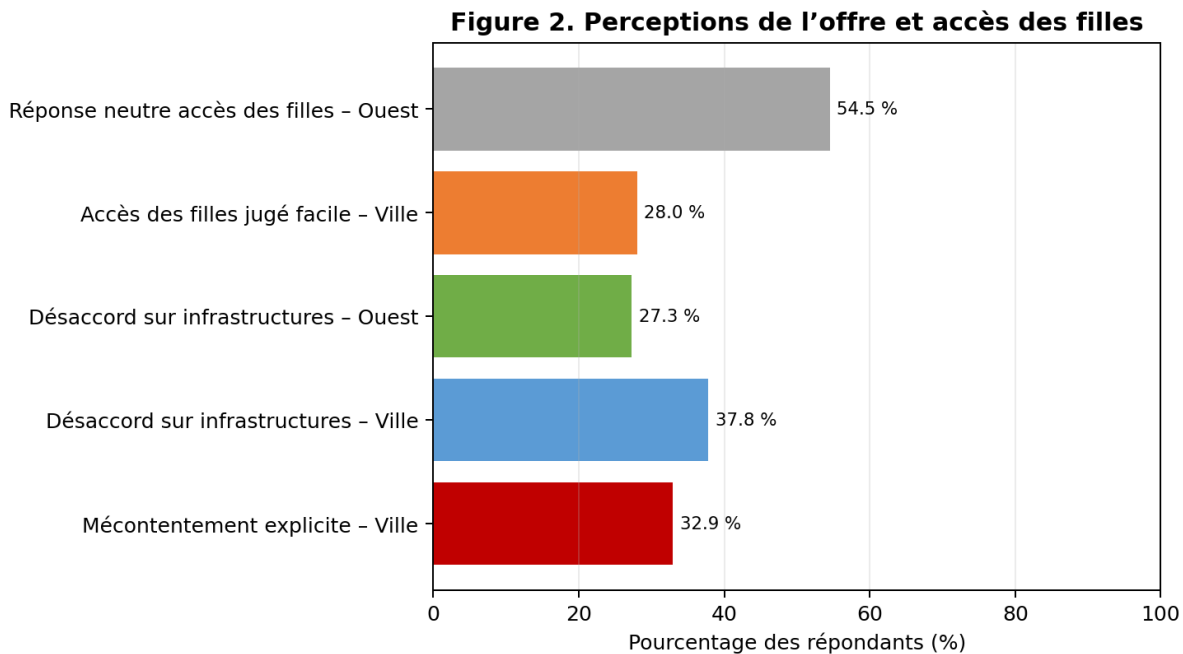
une insatisfaction. Ces résultats suggèrent que l'accès des femmes dépend non seulement de l'existence des équipements, mais aussi des créneaux, de la sécurité, des normes sociales et de la capacité des programmes à prendre en compte des publics différenciés.

Figure 1. Pratique sportive et recours à l'offre des répondants



Source : enquête par questionnaire de l'auteur, 2025 (n = 110 ; Rufisque Ouest n = 28 pour le terrain de proximité ; Ville n = 82 pour les clubs/salles privées).

Source : *enquête par questionnaire de l'auteur, 2025 ; résultats descriptifs.*



Source : enquête par questionnaire de l'auteur, 2025 ; résultats descriptifs, non généralisables (n = 110 ; sous-échantillon Ouest n = 28).

Source : enquête par questionnaire de l'auteur, 2025 ; résultats descriptifs, non généralisables.

5. Discussion

5.1. Une efficacité produite par l'articulation des dimensions

Les résultats sont compatibles avec l'intérêt d'une définition multidimensionnelle de l'efficacité. La pratique sportive élevée des répondants ne signifie pas que les politiques publiques sont efficaces. Elle indique que les habitants, les familles, les ASC et les opérateurs privés produisent eux-mêmes une partie de l'offre. Inversement, les faibles niveaux de satisfaction ne signifient pas l'absence totale d'action publique : ils révèlent une inadéquation entre les attentes, les ressources, la qualité des équipements et la visibilité des interventions.

L'efficacité apparaît ainsi comme une propriété relationnelle. Elle se construit dans l'articulation entre les ressources, les procédures d'exécution, les équipements, les usages, la gouvernance et les effets perçus. Une défaillance dans un maillon peut affecter toute la chaîne. Une programmation budgétaire ambitieuse ne produit pas d'équipement si l'exécution est bloquée. Un équipement disponible ne produit pas d'inclusion si les horaires et les coûts excluent certaines catégories. Une association mobilisatrice ne devient pas un partenaire stratégique sans cadre de coopération et de reddition de comptes.

5.2. Confirmation nuancée de l'hypothèse sur les ressources

H1 est globalement étayée par les données, mais elle doit être reformulée avec précision. Le problème n'est pas seulement la faiblesse des montants. Il concerne aussi leur volatilité, leur prévisibilité et leur capacité à être transformés en réalisations. Les données de la Ville montrent que des taux d'exécution élevés peuvent coexister avec une forte instabilité dans le temps. Elles montrent également que les investissements sont plus difficiles à réaliser que les subventions de fonctionnement.

À Rufisque Ouest, la progression des crédits d'investissement programmés signale une orientation politique, mais l'efficacité ne pourra être évaluée qu'après vérification de la réalisation, de l'utilisation et de la maintenance des équipements. Cette distinction protège l'analyse contre une confusion entre intention et résultat.

5.3. Confirmation de l'hypothèse sur la gouvernance

H2 est éclairée par la convergence des entretiens, des observations et des données budgétaires. Les acteurs sont nombreux, mais les mécanismes de coordination et de suivi restent faibles. Les ASC exercent une influence réelle tout en demeurant peu institutionnalisées. Les administrations disposent d'une expertise, mais leur autonomie décisionnelle et leur spécialisation sont limitées. Les services déconcentrés ont une capacité d'appui, mais leur intervention ne compense pas entièrement les déficits de coordination.

Le modèle de gouvernance qui se dessine est donc hybride. Il combine une gouvernance institutionnelle formelle, fondée sur les budgets et les organigrammes, avec une gouvernance informelle, fondée sur les relations personnelles, les réseaux associatifs et les échanges politiques. Cette coexistence explique que certaines actions soient rapidement mobilisées dans l'urgence, mais difficilement inscrites dans une stratégie durable.

5.4. Trajectoires territoriales et dépendance au sentier

H3 est exploratoirement étayée, à condition de ne pas présenter les deux modèles comme des catégories absolues. La Ville de Rufisque bénéficie d'un héritage historique, d'équipements plus anciens et d'une centralité institutionnelle. Cet héritage constitue une ressource, mais aussi une contrainte : les décisions tendent à se concentrer sur la réhabilitation de l'existant, tandis que les besoins des espaces périphériques restent moins visibles.

Rufisque Ouest présente une trajectoire plus récente, marquée par une offre limitée, une forte mobilisation communautaire et une ambition d'investissement en construction. La proximité avec les associations et la nécessité de trouver des solutions locales favorisent un modèle pragmatique. Toutefois, l'absence de ressources et la faiblesse de la formalisation peuvent limiter la pérennité de ce modèle.

La dépendance au sentier permet donc de comprendre les différences sans les transformer en déterminisme. Les trajectoires historiques orientent les choix, mais elles peuvent être infléchies par des décisions politiques, des partenariats et une professionnalisation de la gestion.

6. Implications pour le management public du sport

L'analyse conduit à quatre implications principales. La première concerne la programmation budgétaire. Les collectivités devraient distinguer explicitement les crédits prévus, engagés, mandatés et payés, afin de permettre un suivi transparent de la chaîne d'exécution. La deuxième concerne la planification : les investissements sportifs devraient être reliés à un diagnostic des quartiers, à des objectifs d'accès et à un plan de maintenance.

La troisième implication porte sur la gouvernance. Des cadres de concertation réunissant collectivités, services de l'État, ASC, clubs, établissements scolaires, acteurs privés et bénéficiaires permettraient de réduire les décisions isolées. Ces cadres devraient être accompagnés de conventions, d'indicateurs et de comptes rendus publics.

La quatrième concerne l'évaluation. Un tableau de bord territorial pourrait suivre six dimensions : ressources, exécution, infrastructures, accès, gouvernance et effets sociaux perçus. Les indicateurs devraient être suivis annuellement, avec une désagrégation par territoire, sexe, âge et type de pratique lorsque les données le permettent.

Traçabilité et dossier de vérification. Les tableaux quantitatifs ont été établis à partir d'une base structurée comprenant les variables, les effectifs, les dénominateurs et les sources documentaires. Les traitements descriptifs peuvent être reproduits à partir des scripts Python/R conservés dans le dossier de vérification associé au manuscrit. Les documents budgétaires ont été classés selon leur statut-prévision, crédit voté, engagement ou dépense exécutée -afin d'éviter toute confusion entre intention et réalisation.

7. Conclusion

Cet article a analysé l'efficacité des politiques publiques sportives locales à Rufisque à partir d'une étude de cas comparative entre la Ville de Rufisque et la Commune de Rufisque Ouest (Yin, 2018; Creswell & Creswell, 2018). L'originalité de la démarche réside dans l'articulation d'une approche par la complexité, d'une lecture socio-historique des trajectoires territoriales et d'une analyse managériale des ressources et des instruments de pilotage.

Les résultats suggèrent que l'efficacité ne peut être réduite au volume des crédits votés ni au nombre d'équipements recensés. Elle dépend de la capacité à transformer les ressources en réalisations, à rendre les équipements accessibles et entretenus, à coordonner les acteurs et à produire des effets sociaux perçus par les bénéficiaires. La Ville de Rufisque se caractérise par un héritage institutionnel et matériel important, mais par une exécution budgétaire instable et une difficulté à concrétiser certains investissements. Rufisque Ouest présente une ambition récente et une forte mobilisation de proximité, mais son offre demeure limitée et ses réalisations doivent être distinguées des intentions budgétaires.

La comparaison met également en évidence deux configurations d'action publique : une configuration patrimoniale-politique davantage attachée à un héritage institutionnel et à la visibilité des équipements, et une configuration communautaire-pragmatique fondée sur la proximité et l'adaptation aux contraintes. Ces catégories sont des idéaux-types analytiques ; elles ne constituent pas des étiquettes définitives.

La portée des résultats reste circonscrite au terrain étudié. L'échantillon des bénéficiaires est non probabiliste et déséquilibré, les séries budgétaires sont discontinues et les effets sociaux sont principalement documentés à partir de perceptions. Ces limites conduisent à présenter les résultats quantitatifs comme des tendances exploratoires et les résultats qualitatifs comme une interprétation contextualisée des mécanismes d'action.

La principale contribution de l'étude est ainsi de montrer que l'efficacité sportive locale est une construction institutionnelle, budgétaire, territoriale et sociale (Vedung, 1997 ; Pollitt & Bouckaert, 2017). Elle suppose de dépasser la gestion au coup par coup au profit d'une politique sportive territoriale fondée sur la planification, la transparence, la maintenance, la participation et l'évaluation continue.

BIBLIOGRAPHIE

- Agresti, A., & Franklin, C. A. (2013). *Statistics: The art and science of learning from data* (4th ed.). Pearson.
- Ansell, C., & Gash, A. (2008). Collaborative governance in theory and practice. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 18(4), 543-571. <https://doi.org/10.1093/jopart/mum032>
- Bayeux, P. (2013). *Le sport et les collectivités territoriales*. Presses Universitaires de France.
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Braun, V., & Clarke, V. (2021). One size fits all? What counts as quality practice in (reflexive) thematic analysis? *Qualitative Research in Psychology*, 18(3), 328-352. <https://doi.org/10.1080/14780887.2020.1769238>
- Byrne, D. (1998). *Complexity theory and the social sciences: An introduction*. Routledge.
- Coalter, F. (2007). *A wider social role for sport: Who's keeping the score?* Routledge.
- Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2018). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (5th ed.). Sage.
- Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2018). *Designing and conducting mixed methods research* (3rd ed.). Sage.
- Diop, D. (2006). *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal : Quelle pertinence pour le développement local ?* Paris : L'Harmattan.
- Gomm, R., Hammersley, M., & Foster, P. (Eds.). (2000). *Case study method: Key issues, key texts*. Sage.
- Hooghe, L., & Marks, G. (2003). Unraveling the central state, but how? Types of multi-level governance. *American Political Science Review*, 97(2), 2336-243. <https://doi.org/10.1017/S0003055403000649>
- Hood, C. (1991). A public management for all seasons? *Public Administration*, 69(1), 3-19. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9299.1991.tb00779.x>
- Le Galès, P. (1995). Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique*, 45(1), 57-95.
- Loum, F. D. (2015). Sport et politique au Sénégal de 2000 à 2012 : la contribution du sport dans le développement social. *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, 17(3), 2-19.

- Mahoney, J. (2000). Path dependence in historical sociology. *Theory and Society*, 29(4), 507-548. <https://doi.org/10.1023/A:1007113830879>
- Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Seuil.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e éd.). Armand Colin.
- Pierson, P. (2000). Increasing returns, path dependence, and the study of politics. *American Political Science Review*, 94(2), 251–267. <https://doi.org/10.2307/2586011>
- Pierre, J., & Peters, B. G. (2000). *Governance, politics and the state*. Macmillan.
- Pollitt, C., & Bouckaert, G. (2017). *Public management reform: A comparative analysis-Into the age of austerity* (4th ed.). Oxford University Press.
- République du Sénégal. (1996). *Loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des collectivités locales*.
- République du Sénégal. (2013). *Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des collectivités locales*.
- Sané, Y. (2016). La décentralisation au Sénégal, ou comment réformer pour mieux maintenir le statu quo. *Cybergeo : European Journal of Geography*. DOI : 10.4000/cybergeo.27845.
- Smoke, P. (2015). Rethinking decentralization: Assessing challenges to a popular public sector reform. *Public Administration and Development*, 35(2), 97-112. <https://doi.org/10.1002/pad.1703>
- Spaaij, R. (2012). Beyond the playing field: Experiences of sport, social capital, and integration among Somalis in Australia. *Ethnic and Racial Studies*, 35(9), 1519-1538. <https://doi.org/10.1080/01419870.2011.592205>
- United Nations. (2003). *Sport as a means to promote education, health, development and peace* (Resolution 58/5).
- Vedung, E. (1997). *Public policy and program evaluation*. Transaction Publishers.
- Wholey, J. S., Hatry, H. P., & Newcomer, K. E. (Eds.). (2010). *Handbook of practical program evaluation* (3rd ed.). Jossey-Bass.
- World Health Organization. (2018). *Global action plan on physical activity 2018-2030: More active people for a healthier world*. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241514187>